

Nos combats

« La CR a rejoint **Interbev** en septembre 2014. Nous y défendons notre vision de l'élevage ovin et tentons d'imprimer notre marque dans les actions de communications. Elles sont déterminantes pour **revaloriser la viande d'agneau** et enrayer la baisse de consommation. »

Frédéric Bigard,
éleveur dans la Haute-Marne

« Si l'État veut maintenir **le loup** sur nos territoires, il doit en assumer les conséquences. Malheureusement, la gestion des indemnités est trop souvent marquée par une lourdeur administrative insupportable. De plus, les pouvoirs publics refusent d'anticiper la manière dont cet animal s'installe dans les différents territoires. »

Bruno Vaysse, éleveur dans l'Aveyron

« Le consommateur est prêt à faire des efforts pour soutenir les productions locales, mais il est mal informé. **La transparence totale de l'étiquetage sur la provenance**, distinguant lieu de production et de transformation, est une nécessité absolue. »

Nathalie Boudot, éleveuse dans l'Allier

« Près de 60 % de la viande ovine consommée en France est importée. Avec le Brexit et la dévaluation de la livre, l'agneau britannique risque de peser encore d'avantage sur la production nationale. Il faut plus que jamais **une protection européenne vis à vis des importations à bas prix.** »

Michel Jouanolou,
éleveur dans les Hautes-Pyrénées

La section Ovins



Alexandre Armel
éleveur dans l'Allier
Responsable de la section Ovins

La section Ovins est représentée à Interbev par Alexandre Armel, éleveur dans l'Allier. Il élève un troupeau de 150 brebis viande pouvant évoluer jusqu'à 200 têtes, ainsi que 80 vaches charolaises. Il écoule l'essentiel de sa production sur un marché au cadran.

« Les importations ovines sont une menace pour la production française. Mais il faut également se poser la question de l'équilibre entre les filières lait et viande. Les aléas susceptibles d'affecter la production laitière peuvent avoir des conséquences désastreuses sur le marché de la viande en provoquant une décapitalisation brutale des brebis laitières. Seule une régulation européenne permet de répondre à ces défis en protégeant la production intérieure et en anticipant les évolutions des marchés lait et viande. Au niveau national, nous pouvons également agir en segmentant les deux marchés. Loin d'opposer les deux productions, la CR rappelle qu'elles doivent être abordées de façon cohérente. »

Coordination Rurale - Section Ovins -

1 impasse Marc Chagall - 32 000 AUCH

Animateur : Matthieu Replinger
Tel : 06 51 36 56 75 / 09 67 39 05 02
E-mail : matthieu.replinger@coordinationrurale.fr



Ovins



Alain Pouget
Éleveur en Lozère

Défendre notre passion

Vivre de notre métier

Parole d'adhérent



Émilie Pons
éleveuse à Eymoutiers (87)

Installée depuis 2014 à la suite de son père, Émilie Pons élève aujourd'hui 500 brebis en exploitation individuelle. Elle commercialise ses agneaux en Label rouge diamandin.



« Je me suis installée au moment du passage à la PAC 2014-2020. J'ai été véritablement dégoûtée par les lourdeurs administratives et la complexification d'un système qui éloigne l'agriculture de sa vocation première : nourrir les hommes.

Lorsque j'ai découvert la CR, en 2015, je me suis immédiatement retrouvée dans une volonté générale de redonner du bon sens aux politiques agricoles et de rendre aux agriculteurs la maîtrise de leur métier. Depuis, je me suis investie dans mon département où je suis actuellement secrétaire adjointe.

Je participe également activement au groupe « Loup » de la CR. Dans ma région, le problème est totalement absent du débat public sous prétexte que le loup ne s'y est pas encore installé. Je regrette que les pouvoirs publics ne soient pas assez proactifs sur le sujet. »

Notre projet pour l'élevage ovin

PROTÉGER L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Notre production subit la concurrence de viandes d'importation qui ne respectent pas les normes sociales, environnementales et fiscales appliquées au sein de l'Union européenne. L'instauration d'une exception agricole, combat historique de la CR, permettrait de soustraire les produits agricoles des traités de libre-échange. La section Ovins dénonce en particulier les négociations en cours avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Un tel accord serait catastrophique pour les producteurs européens.

ASSAINIR LES RELATIONS DE FILIÈRE

La section Ovins refuse l'obligation de contractualiser ; ce n'est qu'un moyen pour l'aval de sécuriser ses approvisionnements. Au lieu de faire monter les prix, la contractualisation ne fait que les niveler vers le bas. Seule une négociation forte avec l'aval, basée sur une connaissance solide des débouchés, permettra de rétablir des prix rémunérateurs. En outre, les pouvoirs publics doivent s'engager dans la sauvegarde des abattoirs de proximité. Leur présence sur le territoire permet de maintenir une saine concurrence entre les opérateurs d'aval. Une véritable réflexion doit être également menée avec ces derniers sur la valorisation des sous-produits.

STRUCTURER LA VALORISATION DE LA VIANDE OVINE

La CR revendique une segmentation transparente des viandes ovines. Elle soutient activement les circuits courts et la production sous signes de qualité, qui assurent aux éleveurs rémunération et autonomie. Pour les produits plus standardisés, il est impératif de distinguer la viande issue d'agneaux nourris à l'herbe de celle issue des troupeaux laitiers. Enfin, le dialogue interprofessionnel doit permettre de trouver des solutions techniques aux problèmes de valorisation et de débouchés, en particulier par le biais de produits transformés. Trouver de nouveaux modes de consommation en direction des jeunes est une priorité.

MENER UNE POLITIQUE D'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

Grâce au rôle qu'il joue dans l'entretien des paysages et l'équilibre des territoires, l'élevage ovin répond pleinement aux demandes sociétales. Pour maintenir une répartition géographique équilibrée et éviter qu'il ne soit cantonné qu'à certaines zones spécialisées, la section Ovins de la CR réclame un soutien particulier aux jeunes dans les zones intermédiaires, ainsi qu'une politique de l'herbe à la fois souple et ambitieuse. Elle commence par l'extension de l'ICHN aux éleveurs de plaine transhumants.

Les éleveurs doivent également pouvoir retourner des surfaces en herbe pour piloter leur production d'aliment en fonction de leurs stocks et des conditions climatiques.

RÉFORMER LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

La PAC doit revenir à ses fondamentaux : permettre aux éleveurs d'avoir des prix couvrant les coûts de production et leur assurant un véritable revenu. Une profonde réforme doit venir rééquilibrer l'offre et la demande et éviter la chute des prix.

La politique des primes suit une approche purement budgétaire et ne permet pas de réguler efficacement le troupeau ovin. Résultat : les éleveurs se voient régulièrement amputés d'une partie de leurs aides en raison des correctifs appliqués en fin de campagne. De même, l'extension probable de l'ICHN aux grandes cultures ne créera que des perdants en diluant l'enveloppe budgétaire.

Enfin, les ratios de productivité imposés par l'aide ovine freinent le renouvellement normal des cheptels de souche et ainsi l'amélioration génétique des troupeaux.

Retrouvez l'ensemble
de notre projet sur le site Internet :
www.coordinationrurale.fr